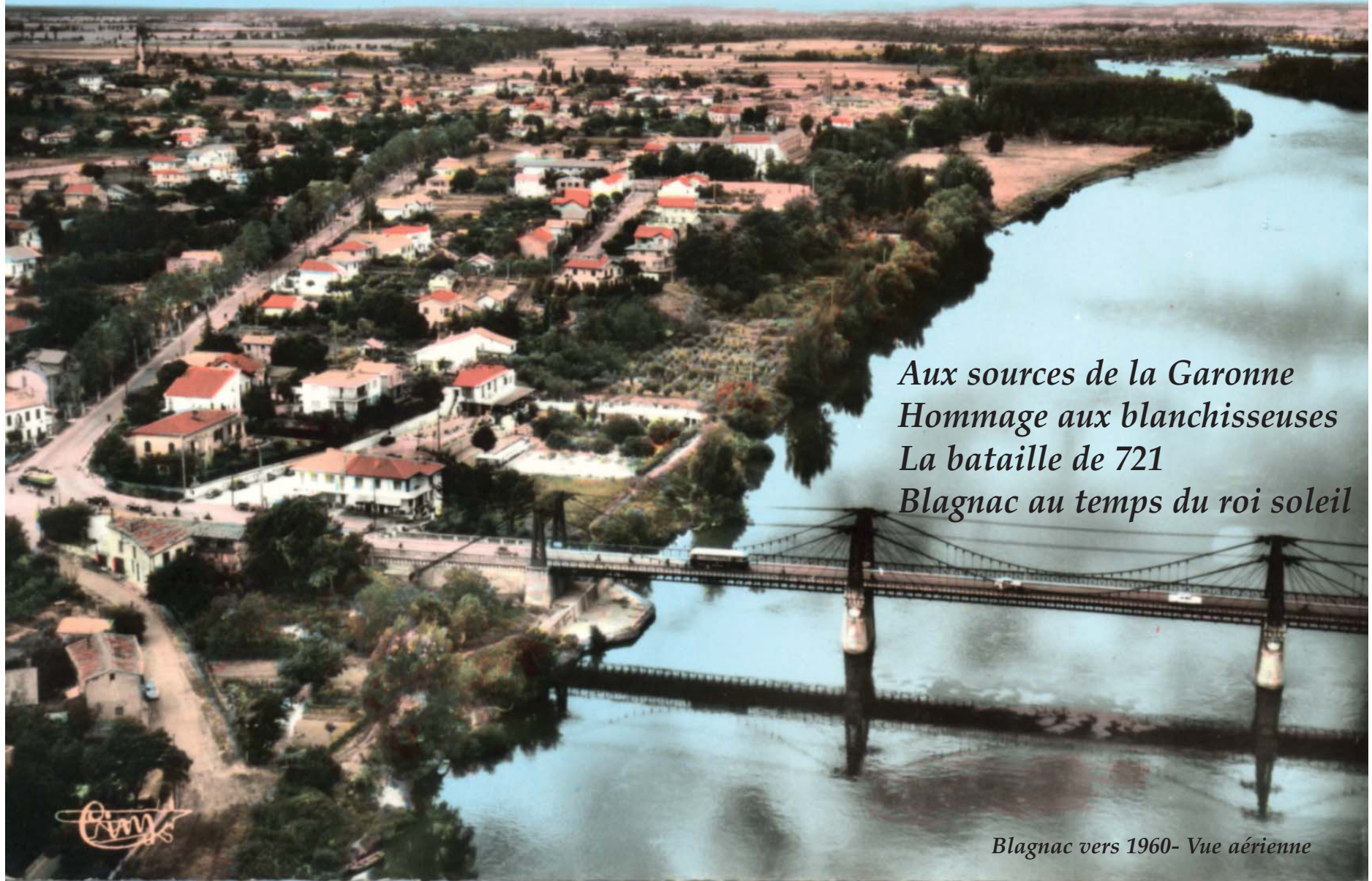


# BLAGNAC , QUESTIONS D'HISTOIRE



*Aux sources de la Garonne  
Hommage aux blanchisseuses  
La bataille de 721  
Blagnac au temps du roi soleil*

*Blagnac vers 1960- Vue aérienne*

## BLAGNAC AU TEMPS DU ROI SOLEIL

« Et pour cet art de connaître les hommes... je vous dirai, mon fils, qu'il se peut apprendre, mais qu'il ne se peut enseigner ».

Louis XIV

Versailles 26 août 1715 : sentant ses forces décliner, le roi Louis XIV, âgé de 77 ans convoque le dauphin alors âgé de 5 ans. Il embrasse l'enfant et lui dit : « Mignon, vous allez être un grand roi... J'ai trop aimé la guerre, ne m'imitiez pas en cela, non plus que dans les grandes dépenses que j'ai faites... Soulagez vos peuples le plus que vous pourrez ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire moi-même ».



1659 : Louis XIV à Toulouse par Jacques Liozu.

Ce jugement lucide résume parfaitement son règne de 72 ans, le plus long de l'histoire de France.

### LES BLAGNACAIS

Notre village est alors peuplé de 800 habitants, paysans pour la plupart. A l'exception de quelques rares propriétaires ou métayers, presque tous sont journaliers. Ils louent leurs services et effectuent divers travaux agricoles pour de bien bas salaires. Parfois sujets au chômage et toujours soumis à une extrême précarité, ils doivent pourtant supporter l'impôt royal, la dîme du clergé et les diverses redevances du baron de Blagnac. Leur espérance de vie ne dépasse guère 40 ans.

Le village compte aussi diverses corporations. Celle des pêcheurs est la plus ancienne. Grâce au droit accordé en 1347 par le roi Philippe le Bel « de pouvoir pêcher dans la Garonne partout où ils le jugent à propos, librement et sans en avoir aucune peine », plusieurs dynasties familiales prospèrent. Chez les Rouy, les

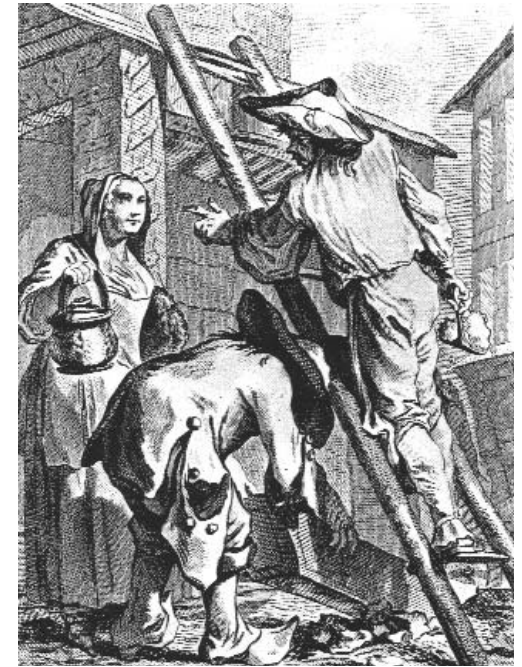
Papeyre, les Tragnié ou les Bosc, on est pêcheur de père en fils. Ils doivent en contre partie à la couronne une redevance annuelle mais aussi, en temps de guerre, un service obligatoire de longue durée sur les vaisseaux du roi alors que les plus jeunes d'entre eux n'ont jamais vu la mer.

Privège en principe absolu de la noblesse, ce droit de pêche exceptionnellement accordé aux Blagnacais fait l'objet de régulières tentatives de la part des barons pour le récupérer mais ils perdent tous leurs procès.

Les briquetiers blagnacais participent à l'un des projets les plus ambitieux du règne de Louis XIV : le percement du canal des deux mers sous la direction de l'ingénieur Paul Riquet. Après 14 ans de travaux pharaoniques, la jonction entre la mer et l'océan est un fait accompli en 1681. C'est vers 1669 que les briques fabriquées à Blagnac sont transportées vers les chantiers de creusement de la région toulousaine. Elles sont utilisées dans la construction d'écluses et de maisons éclusières.

Plusieurs maçons exercent leur métier au village. En 1656, le grand jardin de l'hôpital Saint Jacques situé sur l'emplacement de l'actuel cimetière Saint-Exupère est affermé à deux d'entre eux pour 5 ans avec obligation à leur charge de réparer et d'entretenir l'édifice sanitaire et les murs entourant le jardin. Il s'agit de Pierre Caignac et de Jean Pederines.

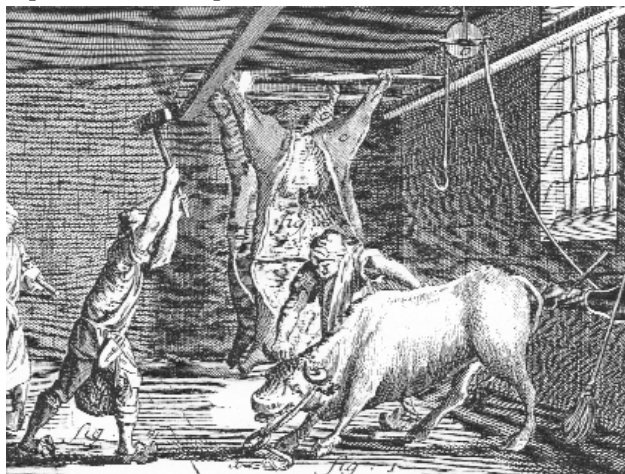
Le château de Blagnac édifié au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle par Jean d'Aldéguier, trésorier de la généralité de Toulouse est, de loin, le plus important chantier de construction proposé aux maçons blagnacais. Construit en bord de Garonne au milieu d'un très



Maçons

grand parc agrémenté de superbes fontaines, il demeure de nos jours le monument le plus prestigieux et le plus riche d'histoire de notre commune.

A partir de 1662, le boucher Gabriel Doulhac paye 100 livres par an à la communauté de Blagnac en échange du monopole de la fourniture de viande dans le village et de l'autorisation de faire paître dans les prés communaux six bœufs ou six vaches. Abattoir et boucherie sont installés au-delà de la porte de Garonne située en amont du fleuve. En ces temps difficiles, l'alimentation des Blagnacais est surtout végétale. La viande ne représente qu'une faible part de leur consommation. Il faudra attendre la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle pour qu'elle remplisse régulièrement leurs assiettes.



Abattoir

Un nommé Pressac est chirurgien-barbier. Les textes d'époque nous apprennent que la compétence de ce « médecin de paroisse » se limite à effectuer des saignées, arracher des dents et poser des sangsues. Les malades fortunés font appel aux chirurgiens toulousains dits « à robe longue » censés avoir fait de longues études mais dont l'efficacité, d'après Molière, n'est guère plus rassurante. Certaines réflexions amusantes extraites de sa pièce « Le malade imaginaire » en témoignent. A propos de l'un d'entre eux : « Il faut qu'il ait tué bien des gens pour s'être fait si riche » ou encore « presque tous les hommes meurent de leurs remèdes et non de leurs maladies ».

Mendiants de passage et pauvres du village sont soignés bénévolement à l'hôpital Saint-Jacques. Cet édifice généreusement offert par les barons de Blagnac se compose d'une maison et d'une grange entourées d'un grand jardin. La belle chapelle Saint-Exupère toute proche achève de donner à ce lieu de souffrance un cadre apaisant.

L'éducation des petits blagnacais est assurée depuis le début du XVII<sup>e</sup> siècle par

un régent (instituteur). La régente Arnaude Marseillan assure cette tâche en 1661. Antoine Julia puis, en 1704, un nommé Laplume lui succèdent.

Les paroissiens de l'église Saint-Jacques trouvent réconfort auprès de leur curé et de ses vicaires.

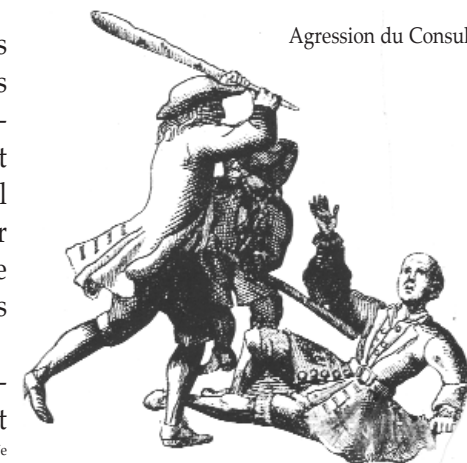
Le carillonneur, inscrit au budget de dépense de la communauté, est aussi chargé de remonter régulièrement le mécanisme de l'horloge de l'édifice religieux. Il touche 6 livres pour l'année 1714.

Propriété de la communauté, le ramier de Blagnac est surveillé par un garde dont les gages s'élèvent à 60 livres par an en 1714. Il est vrai qu'il cumule les fonctions de gendarme, de bûcheron, de jardinier et de berger.

Un premier consul (équivalent de maire) assisté de 3 autres consuls et d'un sergent de ville, administre la communauté et la représente dans de nombreux procès qu'elle fait ou qui lui sont faits (6 en 1667). Sa compétence s'étend à la fixation des prix, des salaires et des produits ainsi qu'à l'application des lois et au pouvoir de police.

Les rapports de force sont fréquents entre lui et les barons. En 1668, à propos d'un différent au sujet du choix d'un greffier, la baronne Marguerite Devoisin fait arrêter et emprisonner le second consul Etienne Delpech. Contrainte de le libérer sous la pression des villageois, elle se venge dès le lendemain en faisant rosser par ses valets le premier consul Pierre Michel.

De telles actions révoltantes, coutumières chez quelques nobles, se reproduiront régulièrement dans tout le pays au XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce sera l'une des nombreuses causes du soulèvement de colère le plus libérateur de toute notre histoire : la révolution de 1789.

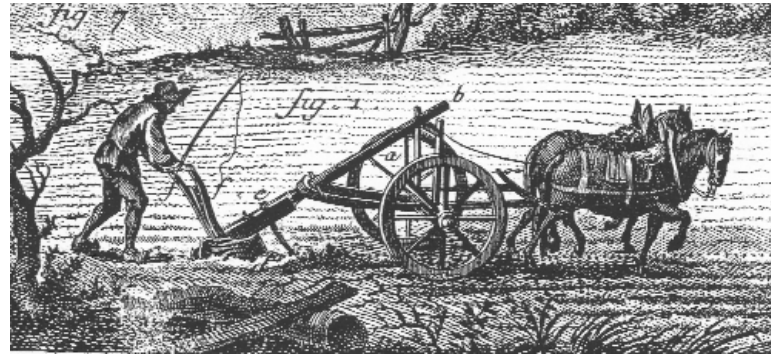


Agression du Consul

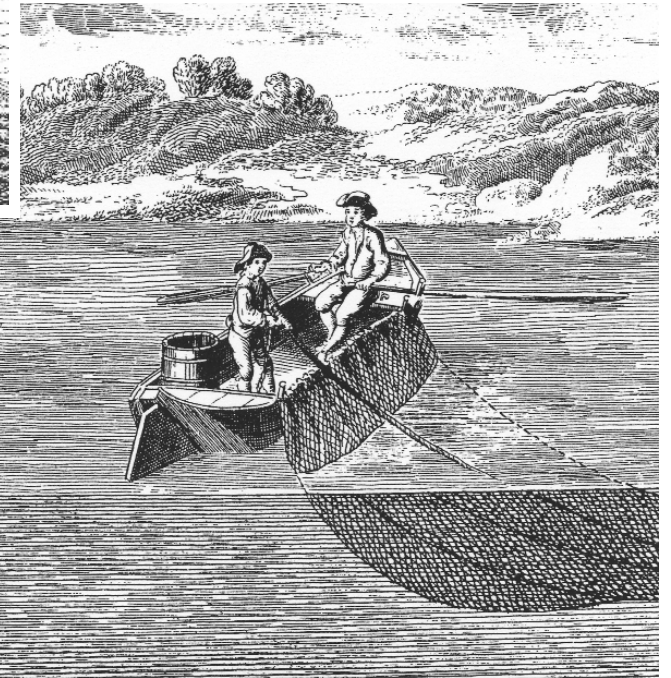
## LES MAUX DU TEMPS

La France de Louis XIV est le pays le plus puissant et le plus peuplé d'Europe. Son prestige s'étend bien au-delà de ses frontières. Pourtant, hormis 300.000 nobles

Briques et matériaux divers sur le chantier du Canal du Midi.



Laboureur



Pêcheurs



Paysans

privilegiés, 20 millions d'habitants appelés roturiers connaissent une existence d'une extrême dureté parfois atténuée par la solidarité et la générosité des moins fragiles.

Association formée de membres d'une même paroisse, la confrérie porte secours aux malades et aux miséreux dans la mesure de ses moyens. Blagnac en compte deux : la confrérie de Saint-Jacques et celle de Saint-Exupère. Leur dévouement est probablement bien insuffisant pour apaiser les souffrances de la communauté villageoise en ces temps de malheur.

Les conséquences des caprices du climat sont souvent dramatiques. La perte des récoltes pour cause de grand froid, de grêle ou de sécheresse précède généralement de graves disettes.

Une vague de froid sans précédent s'étend sur le royaume en janvier 1709. Toutes les rivières se couvrent de glace de la Somme à la Garonne. Les témoignages concernant Toulouse et ses environs sont éloquentes : « Le ving de messe gèle dans les églises » ou encore : « quantité de pauvres n'ont que la figure d'homme, étant secs comme des squelettes ». Les animaux meurent par centaine.

A Blagnac, le froid tue les arbres fruitiers et compromet gravement la récolte des céréales.

Objet de terreur dans les campagnes, le loup a profondément marqué la mémoire populaire car son apparition dans les villages est liée aux souvenirs de famines. Il n'hésite alors pas à s'attaquer au bétail et même aux enfants.

En décembre 1712, de nombreuses meutes occupent la forêt de Bouconne. Poussée par la faim, l'une d'entre elles s'aventure hors de son territoire et se dirige vers la Garonne. Elle pénètre dans Blagnac et attaque le bétail rassemblé aux ramiers malgré la présence du gardien Bertrand Richat qui ne peut, à lui seul, arrêter le carnage. Les consuls ne lui trouvent pourtant aucune excuse et le révoquent sans état d'âme.

Les inondations de la Garonne sont aussi redoutées. Celle de 1760 arrache de



Loups

nombreux arbres et fait des dégâts considérables sur les terres cultivées.

En 1712, un nouveau débordement du fleuve emporte le moulin à nef du baron et submerge le chemin conduisant du village aux ramiers communaux. Le consul Achille Laporte qui surveille de trop près l'évolution de la catastrophe est victime de son devoir. Il disparaît dans les flots.

La lecture des registres de décès sont riches d'enseignements concernant noyades, mendicité et accidents. Ils mentionnent de nombreux noyés trouvés à Blagnac, dans la Garonne, bien loin pour la plupart du lieu de leur noyade. Deux exceptions toutefois :

« 5 août 1693 : Bertrand Couture, fils de Gaspard, tisserand de lin à Auterive, bon chrétien et catholique, nageant au ramier de Garonne, se noya le 3 août ».

« 31 mai 1675 : Gailhard Delpou, 38 ans, tombant de la roque de sa maison dans la Garonne, s'y noya le 19 mai et fut retrouvé à Fenouillet ».

Les registres municipaux mentionnent aussi les noms des mendiants de passage, décédés à l'hôpital des pauvres de Blagnac :

« 1680 : Arnaude... dite la Poulastine... s'étant retirée à Blagnac mendiant son pain 30 ou 35 ans ».

« 1693 : un pauvre mendiant se disant de Léguevin, 8 ans, enseveli le 13 novembre ».

« 1694 : un pauvre passant ne sachant ni son nom, ni son lieu de naissance, a été enseveli le 20 mars 1694 ».

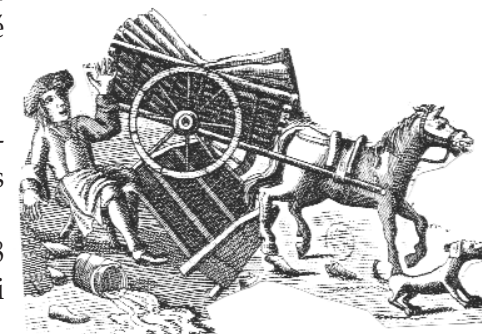
Et tant d'autres...

L'insécurité routière est déjà une réalité à Blagnac au XVII<sup>e</sup> siècle. Les registres en témoignent :

« 11 juillet 1672 : Arnaud Michel, 38 ans, ayant été tué par sa charrette vide lui



Mendiant



passant par dessus la tête ».

« 8 juin 1674 : Jean Laffont, 25 ans, natif de Boissede diocèse d'Auch... fut trouvé blessé à mort sur le chemin de Saint-Michel... duquel coup il décéda après avoir confessé ».

Accident ou agression ? Le mystère reste entier.

La peste est le plus redouté de tous les fléaux. L'épidémie de 1652 tue 104 blagnacais parmi lesquels Jean Saubolles, curé du village âgé de 38 ans. La terreur qu'elle provoque s'explique par l'ignorance des causes de son apparition, par la rapidité dévastatrice de sa contagion et par le triste spectacle des souffrances précédant la mort des pestiférés.

Souvent considérée comme une punition divine par les paysans, cette terrible maladie disparaît après avoir décimé nos anciens pendant de nombreux siècles.

L'épidémie de 1652 sera en effet la dernière dans l'histoire de Blagnac.

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la peur obsédante des épidémies, des guerres, des famines et autres calamités crée un terreau idéal pour la superstition. Ces maux sont parfois considérés comme une intervention du démon sur terre. Conséquences : une véritable crainte des sorciers s'empare de certains esprits et de nombreux procès s'ensuivent.

Afin de prouver l'existence d'un pacte entre un suspect et le diable, les magistrats cherchent à découvrir les marques laissées par le Malin (le diable) sur le corps de l'accusé. Ce dernier, complètement dénudé, subit les coups d'aiguille d'un piqueur qui tente de repérer une zone insensible, preuve soit disant irréfutable de la signature de satan.

Probablement victime d'une dénonciation calomnieuse, Pierre Pech, curé de Blagnac depuis 1693, subit ce long supplice devant les parlementaires toulousains. Ses hurlements poussés à chaque pénétration d'aiguille dans sa chair décident ses accusateurs à l'absoudre et à le renvoyer dans sa cure de Blagnac. Il s'y éteint en 1713, âgé de 58 ans.

Malgré l'ordonnance royale de 1682 décriminalisant l'accusation de sorcellerie, la croyance dans les jeteurs de sort ne disparaît pas pour autant et des procès semblables à celui de Pierre Pech seront encore faits à de nombreux sujets du roi pendant des décennies.

Hantise des paysans, le séjour de troupes en arme, amies ou ennemies, entraîne régulièrement des conséquences désastreuses pour les paysans, aussi bien en temps

de paix qu'en temps de guerre.

En 1654, des gens de guerre sont logés à la métairie de Chibalou à Blagnac. Ils occasionnent de tels dégâts qu'une assemblée de la communauté se réunit pour entendre les doléances d'Antoine Amiel, métayer de la propriété.

Les événements qu'il décrit sont comparés à une invasion barbare par Lavigne, historien du village.

Louis XIV séjourne à Toulouse en 1659 et en avril 1660. Son escorte militaire est si importante que les troupes qui la composent sont dispersées dans la ville et ses environs afin de répartir le fardeau de leur hébergement sur le plus grand nombre de communautés possibles. Elles sont formées de soldats professionnels de diverses nationalités qui louent leurs services au roi.

D'un courage exemplaire en temps de guerre, ils deviennent par contre difficilement contrôlables hors des champs de bataille.

En région toulousaine comme ailleurs, ils se conduisent fort mal, molestent les gens, pillent et exercent de nombreuses dégradations.

Les Blagnacais ne sont pas épargnés. En avril 1660, environ 80 cavaliers et fantassins de l'escorte du roi commandés par le Duc d'Anjou séjournent au village. Ils s'y livrent à de tels actes et occasionnent de tels dégâts qu'une plainte est adressée par les consuls au syndic des Etats du Languedoc. En réponse, une indemnité de 150 livres est accordée à la communauté. Aucun témoignage écrit ne nous révèle les formes prises par ces débordements de violence. Par contre, les registres des décès conservent le souvenir de soldats du roi :

« 26 octobre 1659 : Georges Zietzig, polonais de nation, soldat au régiment des gardes... »

« 27 novembre 1659 : Bernard Koerg, irlandais de nation, soldat au régiment des

Blagnac 1660 : paysans et soldats



gardes... »

Deux jeunes européens venus de bien loin finir leurs jours à Blagnac, en bord de Garonne.

Les villageois retrouvent le goût de l'amusement lors des fêtes de village mais aussi à l'occasion d'évènements heureux pour le royaume.

Le 1<sup>er</sup> août 1660, danses et rondes autour d'un feu de joie célèbrent le mariage du roi avec l'infante d'Espagne. Le 16 juin 1662, les mêmes réjouissances saluent avec



Blagnac 1662 : feu de joie

éclat la naissance du dauphin.

Au XVII<sup>e</sup> siècle comme en d'autres temps, la dureté de l'existence ne fait pas perdre aux Blagnacais leur bonne humeur habituelle.

### Epilogue

Versailles 1<sup>er</sup> septembre 1715 :

Après une pénible agonie supportée avec stoïcisme, Louis XIV s'éteint avec dignité contredisant ainsi la célèbre maxime de son contemporain La Rochefoucaud :

« Le soleil et la mort ne se peuvent regarder en face ».

Jacques SICART

### SOURCES

TRASSARD (François) : La vie des français au temps du roi Soleil. Editions Larrousse 2002.

LAVIGNE (Bertrand) : Histoire de Blagnac. Editions Lafflite 1978.

TAILLEFER (Michel) : Vivre à Toulouse sous l'ancien régime. Librairie Perrin 2000.

ECHÉ (Guy) : Blagnac, ville et village.

Archives municipales de Blagnac.

Blagnac, questions d'histoire n° 1, 2, 3, 4, 5, 9.



Le chirurgien